

## Elections Européennes

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

DIMANCHE 26 MAI 2019

Dans le cadre des prochaines élections, la Municipalité vous rappelle que 10 bureaux de vote sont ouverts sur la commune.

### Implantation des bureaux de vote :

- Ecole élémentaire Jean Burger : Bureaux 1 à 5
- Ecole maternelle Elsa Triolet : Bureaux 6 à 8
- Ecole maternelle Emile Zola : Bureaux 9 à 10

### Ouverture des Bureaux de vote :

- Elections Européennes : de 8h à 18h sans interruption  
Pour voter, il vous suffit de vous présenter dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité.

**Rappel :** nous sommes en année de refonte de cartes électorales. Tous les électeurs inscrits sur les listes recevront leurs cartes dans les prochains jours.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur ou pour tout autre question concernant les élections, vous pouvez contacter le service élections :

- soit par téléphone au 03 87 70 87 87
- soit par mail (mairie@mairie-talange.fr)



## Marché

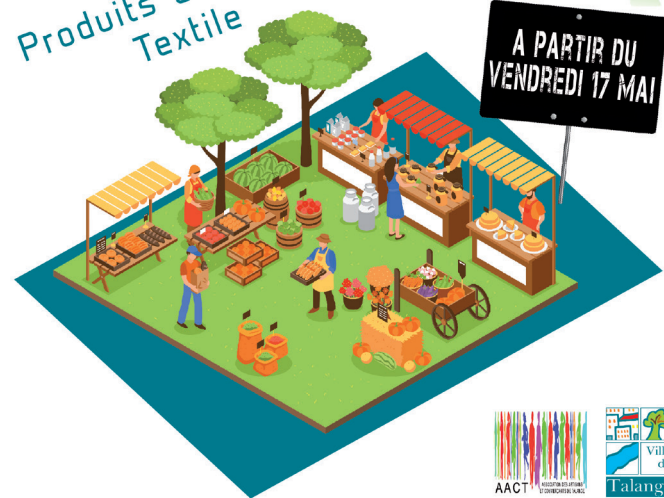
TALANGE

MARCHÉ HEBDOMADAIRE  
Les vendredis de 14h à 19h  
Place Aragon  
(Devant la Bibliothèque)

Produits locaux  
Artisanat  
Produits du terroir  
Textile

Nouveau!

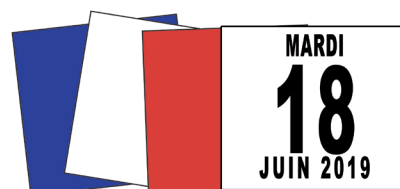
A PARTIR DU  
VENDREDI 17 MAI



## Fête patriotique



APPEL DU  
18 JUIN 1940



Cérémonie à 18h30 au monument aux morts

# Budget Communal 2019

Exercice toujours attendu que celui du vote du budget. Il a eu lieu lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril dernier et a été adopté par les élus. Ils se sont félicités de finances saines permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. «*La ville est en excellente santé financière et la fiscalité est stable depuis 8 ans. Cette année encore, aucune augmentation des taux communaux n'est prévue.*» a tenu à préciser Patrick ABATE, Maire de la Ville.

## À savoir :

- taxe d'habitation : 16,29 %
- taxe sur le foncier bâti : 20,63 %
- taxe sur le foncier non bâti : 90,74 %.

Le produit fiscal attendu est de 2 900 000 €, en augmentation de 0,43 % par rapport au réalisé de 2018.

Pour rappel, la structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

### La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer.

### La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

Pour Talange, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 711 472 €, pour la section de fonctionnement, à 3 789 782 € pour la section d'investissement, soit 12 501 254 € pour l'ensemble.

En section d'investissement, les dépenses réelles, hors reste à réaliser, s'élèvent à 3 041 708,81 €.

## Les principaux investissements de cette année sont :

- la construction d'un columbarium,
- l'acquisition d'équipements pour les services municipaux,
- l'extension du programme de vidéoprotection,
- l'installation d'un élévateur à la Maison des Associations,
- l'isolation thermique du Conservatoire,
- la rénovation de la Passerelle,
- la construction de la Morgue,
- l'aménagement du quartier Croizat,
- la rénovation des Rues de l'Usine et Pasteur



Passerelle Charles Anstett avant sa rénovation



Installation d'un élévateur à la Maison des Associations

# Centre de Dialyse

## Visite au nouveau Centre de Dialyse

Spécialisée dans le traitement des insuffisances rénales, l'association Saint-André (ASA) a ouvert un nouveau centre de dialyse à Talange.

C'est en présence de Patrick ABATE, Maire de la Ville, Pierre BATSCH, Président de l'ASA, Laurent ARNOUX, Directeur Général de l'ASA et du Docteur Arnaud STOLTZ, Néphrologue qu'une visite a été prévue afin de présenter les nouveaux locaux installés dans la ville. Ouvert au public depuis le 13 mars, le centre de Talange a été équipé de 12 postes de dialyse qui peuvent prendre en charge 48 patients. D'ailleurs afin de palier un accroissement des besoins, le bâtiment a été conçu avec un niveau supérieur pour l'instant vide mais qui leur permettrait de développer leur activité.

Situé face à l'EHPAD «Les Coquelicots», il rentre dans un programme de développement global du centre ville où l'on y retrouve de nombreuses professions de santé, des commerces et les futurs logements Seniors en construction dont la première tranche serait livrée pour le dernier trimestre cette année. *«Pour garder la vie au centre-ville, il faut développer des services médicaux. En face du centre de dialyse, nous avons un EHPAD et on construit des logements seniors. C'est cohérent.»* précise M. le Maire. *«Une très belle structure et un équipement de pointe qui se veut proche de la patientèle de notre bassin de vie, au cœur du sillon mosellan, entre Metz et Thionville. Cet établissement vient renforcer le véritable «pôle santé» qui s'est constitué au cœur de notre ville et qui résulte d'une volonté politique clairement affichée, que j'exprime de longue date avec l'ensemble du Conseil Municipal.»* tient-il à ajouter par la suite.

Laurent ARNOUX tient également à ajouter : *«Ouvrir un site à Talange était une évidence pour nous, on a constaté que l'on avait un grand nombre de patients résidents entre Metz et Thionville. C'est pour cela que l'on a fait un centre de proximité qui facilite la vie à tous nos patients.»*

Autofinancé à 100% par l'association, le nouveau centre de dialyse de Talange a coûté 3 millions d'€, équipements compris, dont 2,4 millions d'€ pour le bâtiment. Ce bâtiment moderne accueille ses patients sur une superficie de 440 m<sup>2</sup> avec en plus des locaux techniques installés au sous-sol sur 150 m<sup>2</sup>.



# Les travaux dans la ville

Rappel des principaux travaux réalisés et en cours ces dernières semaines...

## Un éco-pâturage à Talange !

Dans un souci de préservation de l'environnement des moutons d'Ouessant ont élu domicile dans la ville de Talange. En collaboration avec l'association «les écos-pattes» les 5 caprins sont installés jusqu'au mois de septembre afin d'entretenir le terrain communal situé rue de la Paix. Cela s'inscrit dans une démarche écologique souhaitée par la Municipalité. Tout a été mis en œuvre par les services techniques pour leur assurer un séjour des plus agréable dans la ville. Un abris et un point d'eau ont été installés et le propriétaire des animaux viendra début mai afin de leur retirer l'imposante laine qui leur a tenu chaud tout l'hiver.

Ils sont visibles de tous, mais afin de préserver leur santé nous vous demandons de ne pas nourrir les petits herbivores. En effet, la nourriture inadaptée à leur régime alimentaire pourrait très rapidement les rendre malades.

Dans l'espoir que la démarche d'éco-pâturage se développe, Talange se lance le défi d'apporter un air plus ludique et écologique à la ville.



Eco pâturage - rue de la Paix

## Un entretien quotidien des Espaces Verts

Chaque jour 6 agents et 1 apprentis de la ville œuvrent à l'embellissement de notre ville. Le service Espaces Verts a mis en place depuis quelques années, une gestion raisonnée de ses espaces plus respectueuse de l'environnement, qui consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.

Les activités de ces agents sont nombreuses allant de l'entretien courant (tonte, désherbage, taille douce,...), le fauchage, l'élagage, le fleurissement et suivi des massifs ou l'entretien des terrains de sports



Service Espaces Verts en intervention Place J. Burger

## Installation d'un élévateur à la Maison des Associations

Les travaux de mise en conformité Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) pour la Maison des Associations avancent. En effet un élévateur, est en train de ce créer sur l'arrière du bâtiment pour le rendre complètement accessible de tous. Par la suite des sanitaires P.M.R. seront créés au rez-de-chaussée. Les établissements recevant du public (E.R.P), doivent être accessibles aux personnes handicapées. Les Etablissements Recevant du Public (E.R.P) non conformes aux règles d'accessibilité sont tenus de s'inscrire dans une démarche d'Accessibilité Programmée, qui permet d'engager les travaux nécessaires. (photo en page 2)



Réfection parking du Lycée Eiffel



Mise aux normes P.M.R. au Conservatoire



Mise en sécurité de la maison Molière et cour Ecole Jean Burger 2

# Animation municipale

## Fête Foraine

Talange



Du 18 au 25 mai

Place des Fêtes



De nombreuses attractions  
Pour petits et grands !

## Fête des mères

Soirée

# Dansante

Animation Thomas Silver

## Vendredi 24 mai 2019

de 20h à minuit

Salle Maurice Baquet

Inscription en Mairie le mercredi 15 mai de 9h à 12h et le jeudi 16 mai de 17h à 19h  
ou en ligne sur [www.talange.com](http://www.talange.com) ou auprès de votre association talangeoise  
Se munir d'un justificatif de domicile et de sa carte d'identité pour l'inscription



# Conservatoire Municipal

## Renseignements et Réservations :

Rue Joliot Curie à Talange

03 87 70 91 16 - [conservatoire@mairie-talange.fr](mailto:conservatoire@mairie-talange.fr)

## Concert de Printemps

Samedi 25 mai à 20h - Salle polyvalente de Marange-Silvange

Entrée libre

Orchestres d'Harmonie de Talange et de Marange Silvange

(Directions : Joël Omhovere, Arnaud Dauber)

Ambiances colorées, rythmées, jazzy, ensoleillées, un programme enjoué et résolument savoureux ...à partager sans modération.

## Concert de Printemps

Vendredi 7 juin à 20h, Théâtre Jacques Brel - Entrée libre

Concert de l'orchestre des jeunes et l'ensemble «Trybal Jazz»

des Conservatoires de Talange et Yutz

(Directions : Pierre Arveiler, Laurent Drouville)



## Semaine découverte

Envie de découvrir et d'essayer un instrument de musique ?  
N'hésitez plus !

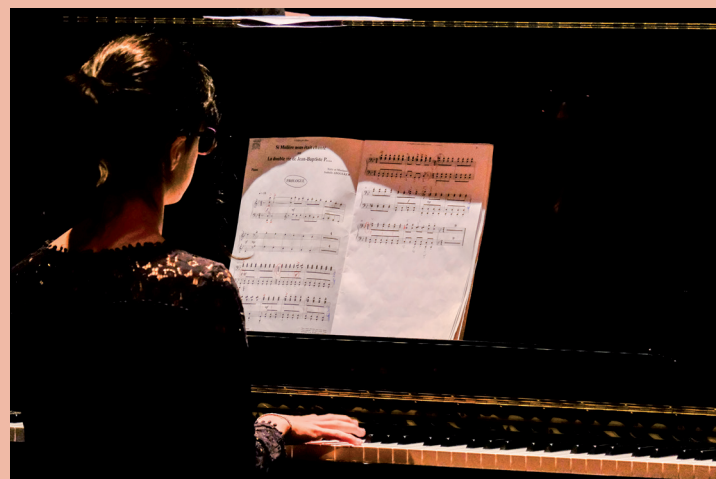
**Semaine «Découverte des instruments, chant, danse» du mardi 11 juin au lundi 17 juin**

Des ateliers de présentation et initiation aux instruments et chant (à partir de 6 ans) avec les professeurs du Conservatoire : Vent, cordes, percussion, claviers, chant individuel et chant choral

**Initiation gratuite sans engagement ! Dans les locaux du Conservatoire Municipal**

## Inscriptions et réinscriptions

Du 11 juin au 5 juillet et à partir du 19 août



## Conférence

Vendredi 14 juin à 20h00 - Entrée Libre  
Foyer M. Baquet  
(Place des Fêtes à Talange)

### Dépressions à tout Age Comment en sortir ?

*Baby-blues, burn out, épuisement parental, l'enfant, l'ado, la personne âgée, risque suicidaire*



Avec la participation :  
Mme Jessica MELIANI, Psychologue, Talange  
Dr Norbert STEYER, Médecin généraliste, Talange

Action partenariale  
« AGIR pour sa SANTÉ » :

Pour tout renseignement : CCAS de Talange - Tél. : 03 87 71 82 90.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## Atelier jeune au Square des Coccinelles

Première réalisation 2019, une fresque végétale, décors artistique, urbain et naturel dont tout le monde peut s'approprier l'entretien au fil du temps en profitant de ce nouvel espace créé par le Conseil Municipal des Jeunes. L'Atelier mis en œuvre par le CMSEA et 7 jeunes talangeois a suscité satisfaction et fierté! Les participants ont par ailleurs réagi «*Nous avons créé un graff à base de mousse naturelle ramassée dans la forêt – c'était bien de travailler dehors parce qu'il faisait beau – ça montre que l'on peut faire de jolies choses avec presque rien ...*» mais aussi, ils ont insisté «*J'espère que les gens vont respecter notre travail, que ça ne soit pas dégradé*».

Un souhait partagé par la Municipalité qui les a félicités lors de la réception des travaux. Et pour finir, un jeune a tenu à ajouter «*Maintenant, je suis pressé d'aller en Ardèche pour le séjour!*» car, grâce à la bourse allouée par la DDCS de Moselle et le CCAS de Talange dans le cadre du dispositif, tous, accompagnés par le CMSEA vont profiter des fruits de leurs efforts lors d'un séjour de sport à dépassement en Ardèche cet été.



## L'A.C.E. vient en aide à la S.P.A.

L'Action Catholique des Enfants de Talange, avec le soutien de la Municipalité, organise une action pour venir en aide à la S.P.A. En effet, à la veille des vacances, et devant l'augmentation des abandons d'animaux domestiques, les enfants souhaitent soutenir l'action de la S.P.A. et organiser une collecte de dons pour leur venir en aide et les soulager. Vous pouvez participer en donnant soit du matériel que vous avez en trop ou qui ne vous sert plus, soit en dons neufs.

### Pour cela, ils récoltent les dons suivants :

- Couvertures, draps, serviettes de bains.
- Paniers, bacs à litière, gamelles, laisses, colliers, harnais, jouets.
- Litière, produits entretien chat / chien.
- Croquettes, pâtée, friandises chat / chien.

Si vous souhaitez encourager leur action, vous avez la possibilité de déposer vos dons jusque fin juin, **les samedis matin de 10h30 à 12h dans la salle A.C.E.** derrière l'entrée principale de l'église (entrée face au stade).

**Une collecte se déroule au Super U de Talange  
Samedi 18 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**



## Assemblée Générale de T.S.L.R.

L'association Talange Sur Les Rails a tenu son Assemblée Générale annuelle, le 27 avril dernier à la Maison des Associations. Trente-cinq membres présents ou représentés y ont assisté. Les auditeurs ont pris connaissance des activités du club pour l'année passée celles à venir. Cet événement permet aussi aux responsables d'écouter les attentes des membres et en particuliers les nouveaux entrants de 2019.

Monsieur le Maire, Patrick ABATE, présent pour l'occasion a tenu à développer et expliquer sa philosophie associative et a donné ses vues à court et moyen terme de la vie associative à Talange. «*Talange Sur Les Rails doit continuer le développement du modélisme ferroviaire avec les acteurs de la commune en s'approchant du jeune public pour les sensibiliser aux loisirs ludiques et culturels.*» a-t-il par ailleurs souligné en félicitant le travail de cette association. L'Assemblée Générale s'est achevée autour d'un verre de l'amitié qui a permis d'échanger entre les participants.

Passionnés de modélisme ferroviaire, vous pouvez les rejoindre en prenant contact via leur site [www.talangesurlesrails.fr](http://www.talangesurlesrails.fr).



## Cadre de vie

### Désherber devant chez soi : un acte citoyen

C'est le moment de sortir les binettes. Les services techniques de la ville viennent d'enlever les herbes et la mousse sur les trottoirs et de votre rue. Cette action vise également à l'embellissement de votre ville et de votre habitation.

Vous êtes nombreux, comme dans beaucoup de communes de France, à signaler la présence d'herbes folles (mauvaises herbes) dans l'espace public. Les agents des services techniques mettent tout en œuvre pour désherber dans les meilleurs délais, mais ne peuvent à eux seuls empêcher la repousse, surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Comme le bulletin municipal l'a relayé plusieurs fois, la loi LABBE interdit l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017, pour les espaces verts et la voirie. Aussi, conformément à la législation en vigueur, chacun est tenu d'entretenir sa partie de trottoir (désherbage, déneigement...).

Si l'interdiction de produits phytosanitaire est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre.

Nous comptons sur votre soutien pour entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite. Les services restent par ailleurs très mobilisés pour entretenir vos espaces publics pour le bien commun de tous.

**La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains**

### Plan Canicule - Santé en Danger

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

Vous avez 65 ans et/ou êtes handicapé(e), vous êtes à votre domicile isolé(e), sans entourage de proximité, pour être contacté(e) en cas d'alerte météo, vous pouvez vous inscrire :

- par téléphone au 03 87 71 82 90 (C.C.A.S)
- par écrit, bulletin d'inscription disponible :
  - au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
  - ou à la Mairie,
  - ou au Foyer Restaurant des Personnes Agées (FPA).

Vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez le signaler.

### Opération «Tranquillité Vacances»

**Vous vous absentez de votre domicile cet été ?**

Avant de partir en vacances, signalez votre départ à la Police Municipale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Les renseignements, que vous avez communiqués, seront transmis à la brigade de gendarmerie. Des rondes dans votre secteur et des vérifications des abords de votre habitation peuvent être effectuées au cours de patrouilles quotidiennes.

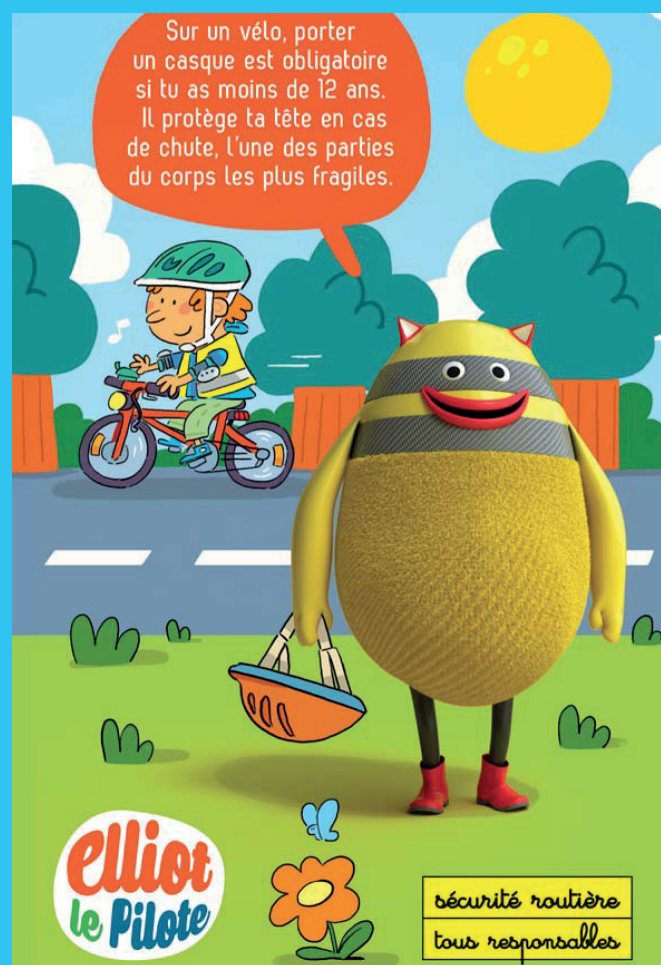
En cas d'anomalie, votre contact est prévenu directement ainsi que la Brigade de Gendarmerie.

Ce service est totalement gratuit. Il vous suffit de vous présenter en Mairie de Talange et de remplir une fiche de renseignements.

**Contact : Police Municipale - 03 87 70 87 82**

## Sécurité routière

### A vélo, mets toujours ton casque !



### Bien s'équiper pour se protéger

À vélo, que tu sois conducteur ou que tu sois installé sur le siège-vélo de tes parents, porte toujours un casque et attache-le bien.

Pour te protéger en cas de chute, tu peux aussi porter ces équipements :



Coudières



Genouillères



Pour être bien visible, enfile un gilet jaune rétro réfléchissant



Gants



Protège-poignets

### Être prudent à vélo

Pour circuler en toute sécurité, respecte la signalisation (panneaux, feux...), roule bien à droite, utilise les pistes cyclables et tends le bras pour indiquer de quel côté tu veux tourner.



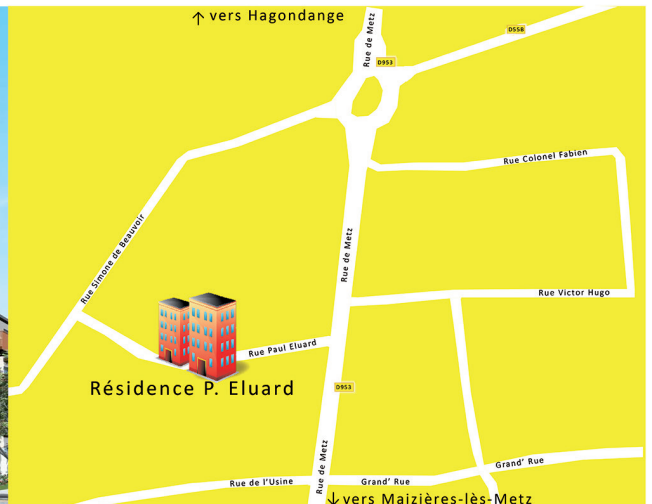
# Vivre à Talange

## RESIDENCE PAUL ELUARD

Située au coeur de la ville, à proximité des services médicaux et des commerces : 75 logements sociaux adaptés aux seniors et personnes à mobilité réduite.

Appartements T2 et T3 de 45 m<sup>2</sup> à 69 m<sup>2</sup>

Espace de vie partagé et lieu d'animations  
Conciergerie et gardiennage



RENSEIGNEMENTS :  
CCAS de Talange - 46, Grand' Rue  
03 87 71 82 90 - [ccas@mairie-talange.fr](mailto:ccas@mairie-talange.fr)

